

### En Bref

Céréales	Conditions climatiques	La pluviométrie étant importante depuis fin septembre (cf. tableau ci-dessous), peu de semis de céréales ont été réalisés.
	Pucerons	Mettre en place une surveillance dès la levée. Conditions climatiques peu favorables aux vols et à leur activité au sein des parcelles. Observer vos propres parcelles.
	Limaces	Conditions climatiques annoncées favorables à leur activité. Surveiller vos parcelles.
Colza	Larves d'altises d'hiver	Observation à réaliser sur novembre – décembre. Mise en place de la surveillance dans les parcelles. <b>Favoriser ses propres observations.</b> Vigilance dans les parcelles à risque (colzas chétifs).

### Point météo

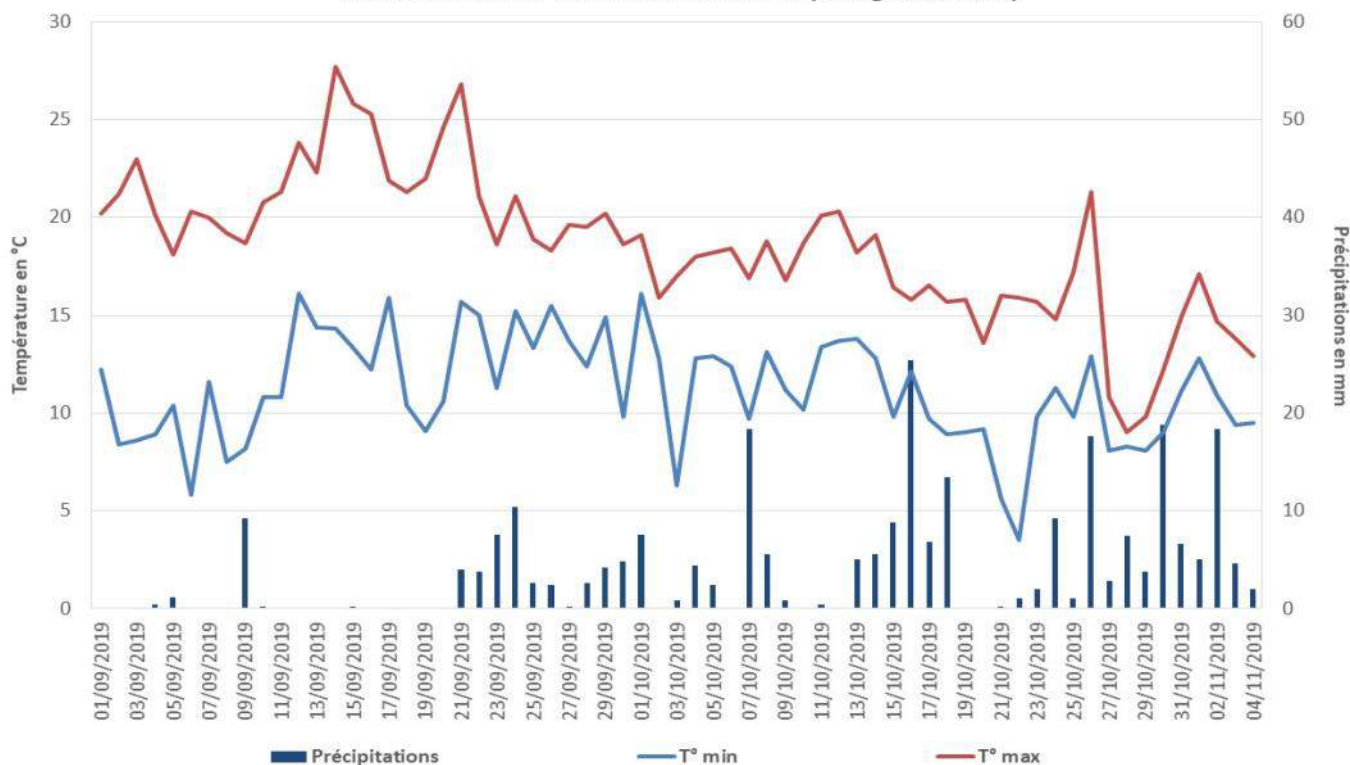
Cumul des précipitations depuis le 20 septembre jusqu'au 4 novembre 2019 pour 11 stations en Bretagne.

Source : Demeter

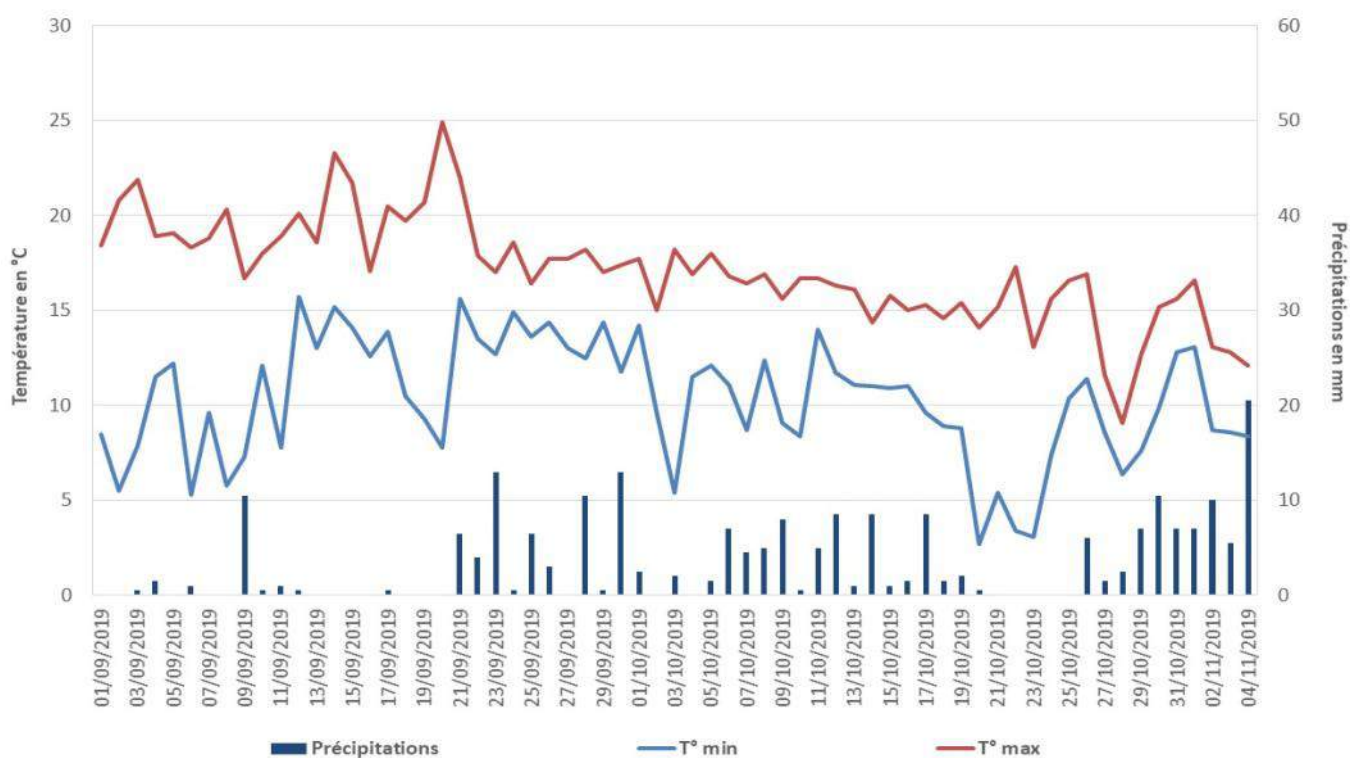
Département	Commune	Cumul (en mm)
22	Collinée	278.4
	Paimpol	237.5
29	Châteauneuf du Faou	288.4
	Saint Eloy	344
	Saint Jean du Doigt	255.3
	Scaër	425
35	Thorigné-Fouillard	248.4
56	Cléguérec	295
	Colpo	409.2
	Croixanvec	247.5
	Naizin	240.5

# Bulletin de Santé du Végétal

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné-Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 4 novembre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

## CEREALES

1 parcelle suivie cette semaine (Côtes d'Armor : 1, Finistère : 0, Ille-et-Vilaine : 0, Morbihan : 0).

### Ravageurs

#### **Pucerons : Mettre en place une surveillance dès la levée**

Observations issues des parcelles du réseau :  
Aucun signalement cette semaine.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines (précipitations régulières et importantes) n'ont pas été favorables au vol des pucerons. Les prévisions pour les prochains jours restent moyennement favorables au vol et à l'activité des pucerons au sein des parcelles levées. **Il est important d'aller observer vos propres parcelles lors des périodes ensoleillées** (voir ci-dessous paragraphe sur la surveillance).

Le graphique ci-dessous a été réalisé à partir de données collectées par la tour à aspiration de l'INRA de Rennes. Cela nous renseigne sur l'activité des vols de pucerons (*Rhopalosiphum padi* : principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne). Cela donne une indication sur le risque potentiel de transmission de virus (JNO) mais pas sur le pouvoir virulifère.

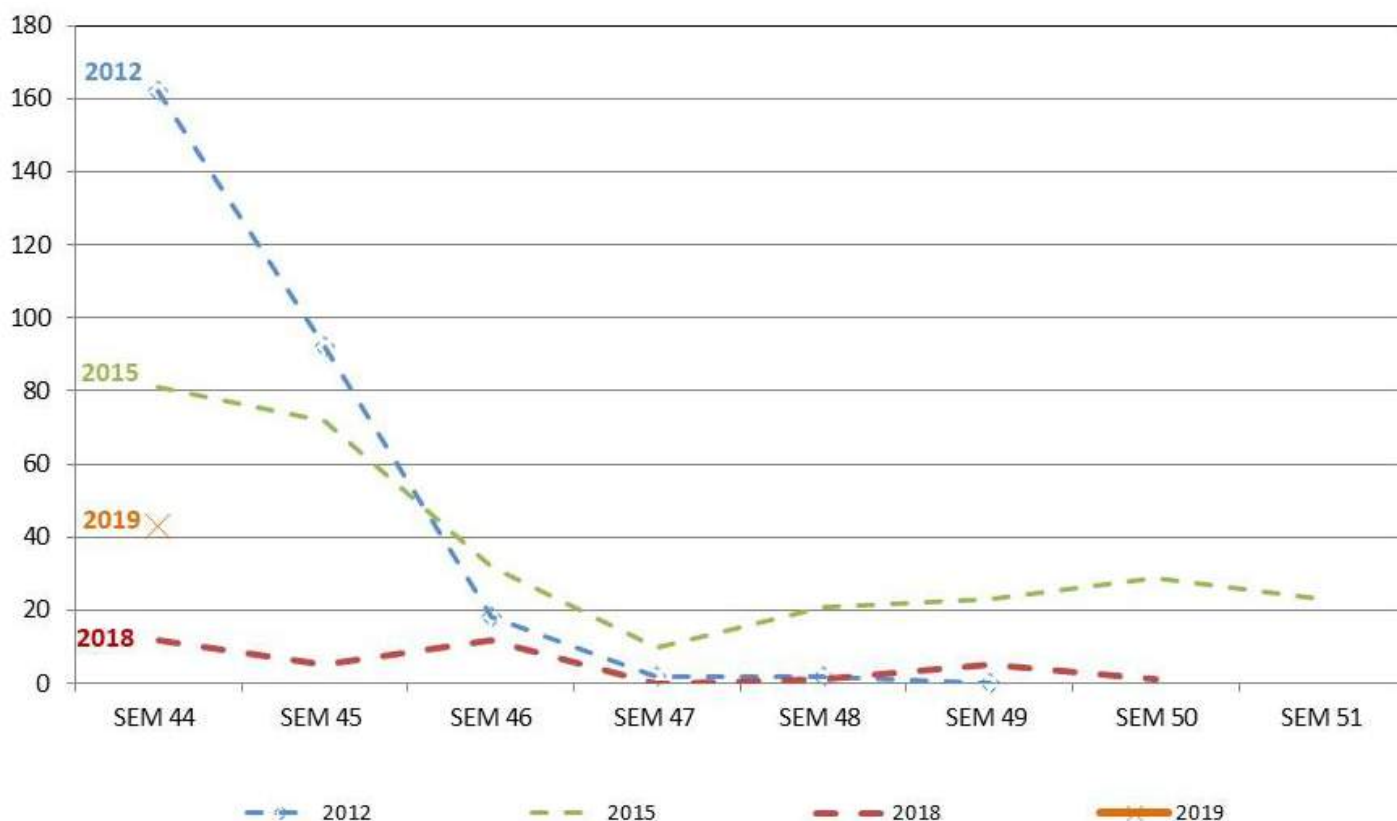
2012 et 2015 sont des années à forte pression vis-à-vis du puceron d'automne vecteur de virus. Cette année, les premières captures sont à des niveaux moyens mais plus bas que 2012 ou 2015., Cela ne préjuge en rien sur les risques ultérieurs.

A suivre en fonction de l'évolution climatique



Puceron aptère (*Rhopalosiphum padi*)  
Source : Fredon Bretagne

#### *Nombre de pucerons capturés (*Rhopalosiphum padi*) hebdomadairement par la tour à aspiration de l'INRA de Rennes (pour 2012-2015-2018-2019)*



## ZOOM SUR ...

### *Pucerons des céréales*

Pour un complément d'informations sur la jaunisse nanisante (JNO), il est possible de consulter les [fiches accidents](#) d'Arvalis.

#### Description :

Différentes espèces de pucerons sont susceptibles de transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge. Mais, le puceron des céréales, *Rhopalosiphum padi* est considéré comme le principal vecteur de la maladie à l'automne.

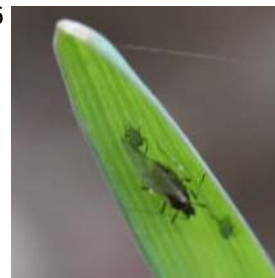
Ce puceron est de forme globuleuse et est de couleur vert foncé avec des taches rougeâtres autour des cornicules. Les vols pour ce puceron débutent à partir de 12°C. En dessous de 3°C, les pucerons ne sont plus actifs. Mais, ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en dessous de - 5 à - 12°C.



Puceron des céréales  
*Rhopalosiphum padi*

À gauche : forme aptère  
À droite : forme ailée et 2 aptères

Source : Fredon Bretagne



#### Facteurs favorables :

- Semis précoces : plus grande exposition aux insectes,
- Présence de plantes hôtes (repousses de céréales, adventices, maïs) dans la parcelle ou dans l'environnement proche: acquisition du virus sur différentes plantes réservoir,
- Automne doux et prolongé : maintien des pucerons dans les parcelles
- Temps ensoleillé.

#### Dégâts :

Le principal dégât est la transmission de viroses, notamment la jaunisse nanisante de l'orge (pouvant engendrer en cas d'attaques importantes des pertes de rendement de l'ordre de 20 à 30 q/ha).

#### Symptômes :

Les premiers symptômes de jaunisse (JNO) issus de la contamination de virus par les pucerons ne seront visibles que courant tallage à début montaison.

#### Blé :

- ⇒ Végétation chétive,
- ⇒ Hauteur de plante et croissance réduites,
- ⇒ Jaunissement (et/ou rougissement) de la pointe des jeunes feuilles visibles courant la montaison.

#### Orge :

- ⇒ Jaunissement pouvant conduire au dessèchement de la plante en cas de forte attaque courant montaison,
- ⇒ Nanisme des plantes touchées,
- ⇒ Aspect moutonné de la parcelle.

#### Surveillance :

Deux types de suivi sont possibles : le piégeage et l'observation des plantes.

- Le piégeage à l'aide de plaques engluées jaunes pour repérer l'arrivée des pucerons ailés sur les parcelles.
- L'observation des plantes : regarder à contre-jour 50 plantes prises au hasard dans la parcelle pour constater la présence ou non de pucerons sur les plantes. L'observation est plus facile par temps sec et ensoleillé. Lorsque les conditions climatiques sont défavorables pour réaliser directement l'observation sur les plantes, il est possible d'arracher délicatement des plantes (une vingtaine) et de les placer dans un sac plastique transparent pour faciliter l'observation. Attention, cette observation ne permet pas de donner le nombre de plantes touchées mais uniquement si les pucerons sont présents dans la parcelle.

#### Période et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « 3 feuilles ».

10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle.

## *Limaces : Surveiller vos parcelles*

### Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : 1 piège est positif avec 14 limaces relevées.

Résultats des l'observation des plantes : aucun signalement.

### Analyse de risque :

Conditions climatiques annoncées pour les prochains jours favorables (fréquentes précipitations).

Surveiller vos parcelles.

Risque **moyen** pour le moment.



Dégâts de limaces  
Source : Fredon Bretagne

## ZOOM SUR ...

### *Limaces*

#### Description :

Deux espèces de limaces sont actives dans les parcelles : la limace grise et la limace noire.

La **limace grise** se déplace à la surface du sol et mesure jusqu'à 70 mm.

La **limace noire** se trouve le plus souvent dans le sol et apparaît rarement en surface. Elle mesure jusqu'à 40 mm.

Ces deux espèces ont une activité essentiellement nocturne. Elles peuvent être présentes en surface de jour par temps humide et couvert.

#### Facteurs favorables :

- Un climat doux et pluvieux avant le semis et à la levée,
- Des sols argileux et motteux favorisant des abris et les déplacements des limaces dans les anfractuosités du sol,
- Un précédent cultural à risque offrant de la nourriture aux limaces, le précédent le plus à risque étant le colza,
- La présence de résidus de cultures abondants procurant humidité et nourriture.

#### Dégâts :

Les attaques se répartissent en foyers dans la parcelle. Les principaux dégâts sont des manques à la levée (les germes sont dévorés avant leur sortie de terre). Après la levée, les feuilles sont effilochées et trouées.

#### Surveillance :

Deux types de suivi sont mis en place : le piégeage et l'observation des plantes.

**Le piégeage est un indicateur utilisable avant la levée. Puis, ce sont les dégâts directs observés sur la culture qui sont importants.**

Pour le **piégeage**, il s'agit d'évaluer la présence des limaces dans les parcelles à l'aide de pièges. Des pièges de type INRA peuvent être achetés auprès des distributeurs. Une autre solution est de fabriquer un piège (un morceau de carton ondulé recouvert d'une feuille plastique). Le piège doit être appliqué sur le sol et humidifié avant de le poser, mais ne pas arroser le sol au moment de la pose, pour avoir une vision du risque réel. Pour cette même raison, il ne faut pas placer de granulés anti-limaces sous le piège.

Pour une surveillance efficace, 4 pièges de 50 cm x 50 cm doivent être installés et espacés au minimum de 5 m, permettant de couvrir un mètre carré de surface.

Pour l'**observation des plantes**, il s'agit d'examiner 20 plantes prises au hasard pour constater la présence ou non de dégâts.

#### Période et seuil indicatif de risque :

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ».

Avant la levée : à partir de 20 limaces / m<sup>2</sup> piégées et une dynamique de piégeage croissante.

Après la levée : plus de 30% des plantes présentant des dégâts.



Piège à limace  
Source : Arvalis

## COLZA

### Ravageurs

### Larves d'altises d'hiver : Observer vos propres parcelles

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées. Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Les observations sont à réaliser sur novembre – décembre, deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : il s'agit de prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, de les couper longitudinalement au niveau des pétioles et de bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : il s'agit également de prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, d'éliminer l'extrémité des feuilles et de les laver. Ensuite, il faut disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine.

Période d'observation : 5 — 6 feuilles à la reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque: il dépend du risque à la parcelle (cf. tableau ci-dessous).

- **Risque moyen à fort** :  
Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins une larve  
Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied
- **Risque faible** : aucun seuil.  
Les colzas supportent bien plus de 2 — 3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
Parcelle recevant de la matière organique au semis, Forte minéralisation à l'automne,	Risque faible	Risque faible à moyen
Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, Faible minéralisation à l'automne, Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Nathalie SAULAIS  
Animatrice Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.